



CONDITIONS DE PRÊT

LES PUZZLES DES ARCHIVES DE RENNES

Détail des puzzles

Pour les Journées Européennes du Patrimoine 2021, les Archives de Rennes ont proposé à leur public un évènement autour du jeu : ***"Faites vos jeux, les Archives de Rennes en mode ludique"***.

Pour l'occasion, l'équipe des Archives de Rennes a conçu plusieurs puzzles pour découvrir la ville de Rennes de manière ludique.

Les puzzles suivants, de différents niveaux, sont désormais disponibles en prêt :

Niveau facile :

- La Fête des fleurs, 9 Fi 60 - 12 pièces
- Le peau rouge, 2 Q 21 - 12 pièces
- La famille Tiredure, 100 Fi 338 - 12 pièces

Niveau intermédiaire :

- Le tir au papegaut, CC 659 - 42 pièces
- La fête foraine, I 36 - 50 pièces
- Les marchands merciers, 11 Z 146 - 54 pièces

Niveau expert :

- Les quais de la Vilaine, 100 Fi 2259, 96 pièces
- Le théâtre municipal, 2 Fi 453 - 84 pièces
- Plan de Rennes, 1 Fi 42 - 88 pièces

Un puzzle géant collaboratif :

- Le projet du parc de Maurepas, 5 Fi 202 - 500 pièces (sur linoléum, 202 cm x 168 cm)

Modalités et durée d'emprunt

Ces puzzles sont proposés pour être utilisés librement à des fins éducatives ou documentaires. Ils peuvent-être empruntés à l'unité ou par lot. Ils sont prêtés pour une durée d'un mois maximum.

Description matérielle des puzzles

Chaque puzzle est fourni avec une reproduction du document d'archive et son conditionnement.

Les puzzles faciles sont conditionnés dans des sacs en coton de dimensions 24cm x 22cm

Les puzzles intermédiaires sont conditionnés dans des sacs en coton de dimensions 30cm x 25cm

Les puzzles experts sont conditionnés dans des sacs en coton de dimensions 35cm x 30cm

Le puzzle géant collaboratif est conditionné dans 9 boîtes de dimensions 7,5cm x 25,5cm x 35,5cm (4 boîtes), et 15cm x 25,5cm x 35,5cm (5 boîtes).

Transport

L'emprunteur prend en charge le transport (aller et retour).

Conditions de retrait

Le retrait des puzzles s'opère aux Archives de Rennes sur rendez-vous, du lundi au vendredi, entre 9h et 17h.

Lors du retrait aux Archives de Rennes, une fiche de prêt est signée par les deux parties avec mention des coordonnées de l'emprunteur, le détail des puzzles empruntés et les dates exactes de retrait et de restitution.

Pour les puzzles faciles, intermédiaires et experts, un constat d'état des jeux empruntés est également établi. Il servira lors du retour à en contrôler le contenu. En cas de dégradation, de perte du jeu ou d'une pièce d'un puzzle, les frais de remise en état ou de remplacement seront facturés à l'emprunteur.

Pour le puzzle géant collaboratif, l'emprunteur s'engage à contacter les Archives de Rennes dans les 48h suivants l'emprunt s'il constate une dégradation du puzzle ou des pièces manquantes. À défaut, il pourra être considéré comme responsable de la dégradation ou de la perte.

Tarifs et assurance

Les jeux sont prêtés gracieusement, mais l'emprunteur s'engage à prendre une assurance dite "clou à clou" (incluant le transport) permettant de couvrir les frais de remise en état ou de remplacement des puzzles endommagés ou perdus qui seront payés sur facture.

En cas de remplacement, les montants maximums de réimpression des puzzles sont les suivants :

- 30 euros pour chaque puzzle facile, intermédiaire ou expert emprunté. Ce montant peut donc varier en fonction du nombre de puzzle emprunté.
- 900 euros pour le puzzle géant collaboratif

Aucun puzzle ne peut être prêté avant réception de l'attestation d'assurance.

Conditions de restitution

Pour les puzzles faciles, intermédiaires et experts, un constat d'état sera effectué à la restitution et comparé à celui réalisé au moment du retrait.

Pour le puzzle géant collaboratif, l'emprunteur s'engage à signaler toute dégradation ou perte de pièces au moment de la restitution. Un constat d'état sera ensuite effectué par les Archives de Rennes pour confirmer le signalement de l'emprunteur.

Réservation

En cas d'annulation, prévenir le secrétariat au plus tard 48 heures avant le retrait par :

Téléphone au : [+33 \(0\)2 23 62 12 60](tel:+33223621260)

Mail à : archives@ville-rennes.fr